

Icade Cessions d'actifs en Allemagne

Icade a conclu la vente d'un immeuble tertiaire en cours de construction (maquette ci-dessous), situé à Munich, au fonds immobilier allemand Deka. L'édifice de 19 300 m², précertifié DGNB Gold (l'équivalent allemand de la norme HQE, haute qualité environnementale), sera livré en septembre et loué pour dix ans à Ernst & Young. Parallèlement, Icade cède à un développeur allemand un immeuble d'activités de 10 400 m² à vocation résidentielle, situé près du centre-ville de Francfort. Ces deux transactions représentent un montant de 80,5 millions d'euros. Elles permettront à Icade de libérer une plus-value globale de 11 M€ dans ses comptes 2009 et 2010.



Le futur centre de conservation des collections du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, à Marseille.

Icade Un PPP culturel à Marseille

Icade et le ministère de la Culture et de la Communication ont signé un partenariat public-privé (PPP) : il porte sur la construction et l'exploitation technique, à Marseille, du centre de conservation des collections du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem). Un projet sur lequel Icade intervient comme investisseur et promoteur. Conçu par l'architecte Corinne Vezzoni, cet ensemble d'environ 11 500 m² sera bâti sur une friche militaire d'1,2 hectare dans le quartier de la Belle-de-Mai. Le centre de conservation abritera les réserves – partiellement ouvertes au public – et les fonds documentaires du Mucem. Il accueillera aussi chercheurs, étudiants et professionnels. Le projet devrait être livré en 2012 et constituer l'une des réalisations phares de la manifestation « Marseille, capitale européenne de la culture », en 2013. Il s'agit du 26^e PPP conclu par Icade.



Groupe Un concours sur l'habitat et le vieillissement

Icade et AgeVillage* ont organisé, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, le concours « Vivre ensemble aujourd'hui et demain ». Son objectif : faire émerger et susciter des projets d'habitat adaptés au vieillissement de la population ; les projets présentés devaient intégrer des critères de « Haute qualité du vieillissement ». Ouvert aux architectes, urbanistes, promoteurs, chercheurs, communes, offices HLM, associations, etc., le concours a reçu 32 dossiers dans deux catégories, « Réalisation exemplaire » et « Idée innovante ». Les prix ont été remis, fin novembre, par Nora Berra, secrétaire d'État chargée des Aînés.

** AgeVillage est un site Internet d'informations et de conseils destinés aux personnes qui vieillissent, à leur famille et à leur entourage. Il a bénéficié, à sa création, du soutien financier de la Caisse des Dépôts.
Son adresse : www.agevillage.com*

Consultez les dossiers lauréats sur www.icable.fr rubrique « communiqués de presse »

